



AGENT D'ANIMATION ET D'ENTRETIEN

Au sein du pôle enfance éducation jeunesse, la commune de Noyant-Villages recrute au sein de la commune déléguée de Noyant, un agent d'animation et d'entretien pour assurer l'accueil des enfants et/ou gérer la pause méridienne et l'entretien des locaux. Nous proposons 4 postes allant de 4h à 16h par semaine sur les communes de Noyant, Auverse et Breil

Date limite de candidature : 23/09/2024

Date prévue du recrutement : 01/10/2024

Poste : Emploi permanent

Type de recrutement : Création suite nouveau besoin

Salaire indicatif : Selon profil

Temps de travail : Temps non complet

MISSIONS

- Organiser des jeux, des activités selon les besoins et les envies des enfants
- Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.
- Assurer la sécurité des enfants
- Surveiller les enfants lors des trajets entre la classe et la garderie
- Prendre en charge les enfants avant et après le repas
- Encadrer les enfants au cours du repas
- Tri et évacuation des déchets courants
- Contrôler l'état de propreté des locaux
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé
- Nettoyer et désinfecter les locaux et le matériel destinés aux enfants
- Appliquer le protocole d'entretien

PROFIL

- Connaître les techniques d'animation et d'éveil de l'enfant
- Connaître les techniques d'écoute active, de communication et d'animation
- Connaître les projets éducatifs et pédagogiques de l'école et de la réglementation et des différents niveaux de projet en animation
- Connaître, respecter, appliquer les règles d'Hygiène et les techniques pour un nettoyage efficace
- Maîtrise des procédures de nettoyage et de désinfection
- Connaître les spécificités des différents produits d'entretien, leur contrainte d'utilisation, leur toxicité

CANDIDATURE

Candidature à adresser à :

M. le Maire

3 rue d'Anjou – Noyant

49490 NOYANT-VILLAGES

rh@noyant-villages.fr